



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2021 à 20H30 DE LA COMMUNE D'ATTON**

Etaient présents: Mmes CAPLA Ana, PAUCET Nathalie, FABBRI Pascale,  
M. RICHARD-MAUPILLIER Frédéric, PARMENTELAT Alain, PINTO Marcel,  
SINTEFF Thierry, LANNO Jean-Christophe, BARTHELEMY Jean-Etienne, BOYER  
Sébastien, BARBELIN Jérôme

Etait(ent) excusé(s) : TACCONI Audrey

Procuration : HUET Fabrice à BARBELIN Jérôme

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Frédéric RICHARD-MAUPILLIER est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

### **OBJET n°01: Finances locales: Fonds de concours**

#### **Demande de fonds de concours d'investissement à la CCBPAM**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de solliciter la CCBPAM pour le versement d'un fonds de concours de 49 731.73 € au titre de l'année 2021 pour les travaux de création d'un cheminement piéton.

### **OBJET n°02: Finances locales: subventions**

#### **Demande de subvention au titre du fonds des amendes de police : écluses rue de Loisy**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la mise en place d'écluses rue de Loisy pour un montant estimé à 11 711.17 € HT et sollicite une subvention du Conseil Départemental au titre du fonds de répartition du produit des amendes de police de 40%.

### **OBJET n°03: Domaines de compétences par thèmes: voirie**

#### **Convention de gestion du domaine public routier Département de Meurthe-et-Moselle/Commune d'ATTON**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de gestion du domaine public routier à signer avec le Département de Meurthe-et-Moselle.

### **OBJET n°04: Finances locales: subventions**

#### **Mise en place d'une vidéoprotection avec souscription à une offre de groupe fermé d'utilisateur (GFU) : demande de subvention au titre du FIPD et à la Région Grand Est.**

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la mise en place d'une vidéoprotection dans le village pour un montant estimé à 59 037.16 € HT ; sollicite une subvention au titre du

FIPD et au titre du plan régional de soutien des collectivités aux usages numériques-vidéoprotection.

**OBJET n°05: Finances locales: Décisions budgétaires**

**Délibération modificative n°2**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les inscriptions et virements de crédits proposés sur le budget principal

**OBJET n°06: Institutions et vie politique : Désignation de représentants**

**Désignation des membres du SIS (syndicat pour l'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle)**

Le conseil municipal désigne : Thierry SINTEFF et Nathalie PAUCET comme membres du SIS.

*Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h00.*

Le secrétaire de séance,  
Frédéric RICHARD -MAUPILLIER

Le Maire d'ATTON,  
Marlène CURINA-PRILLIEUX